

PRESENTATION DE LA FORMATION / OBJECTIFS

Diriger les opérations de lutte contre l'incendie à bord des navires.

Organiser et entraîner les équipes d'incendie. Effectuer une enquête et établir des rapports sur les incidents ayant entraînés un incendie.

Répondre à la norme STCW 2010 section A-VI/3 - paragraphes 1 à 4 et tableau A-VI/3.

Répondre à la norme STCW 2010 - Règle VI/2 - Section A-VI/2 - Tableau A-VI/

- ▶ **Débouchés métiers** : Tout type de métier dans le secteur d'activité marin
- ▶ **Suite de parcours possible** : Aucune
- ▶ **Équivalences** : Aucune
- ▶ **Passerelles** : Aucune

Prérequis

Conditions d'âge	Tout public
Diplômes obligatoires	CFBS en cours de validité
Conditions spécifiques	Aptitude médicale
Visite médicale	<input checked="" type="checkbox"/>
Par un médecin des Services de Santé des Gens de Mer	

MODALITÉS D'ORGANISATION

Informations collectives :		Dates de prochaines sessions :	
Date : Nous consulter	Heure : Nous consulter	Date : Nous consulter	Heure : Nous consulter

| **Prise de rendez-vous individuel** : sous 8 jours

| **Durée totale** : 1 semaine

| **Rythme hebdomadaire** : En continu – 7 h / jour de formation

| **Formation en milieu professionnel** : Non concerné

| **Entrées/Sorties permanentes**

Intervenants, Matériels et Équipements

Equipe pédagogique :

Formateurs techniques diplômés : Commandants de la Marine Marchande, Marins Pompiers.

Plateau pédagogique de 450 m² :

- Des équipements de lutte contre le feu de navire dernière génération
- Des salles de cours équipée du matériel pédagogique requis par le référentiel
- Centre ressources et plateforme d'apprentissage en ligne

Modalités pédagogiques

- Enseignement théorique et pratique en présentiel
- PAE Pratique d'Application en Entreprise
- FOAD Formation Ouverte à Distance synchrone
- FOAD Formation Ouverte à Distance asynchrone
- Session de regroupement (enseignement à distance)

Modalités d'évaluation / examens

Entretien Tests Mise en situation Contrôle continu

Taux de réussite aux validations en 2021 : 100 %

Note de satisfaction apprenants en 2021 : 5,5/6 soit 92 %

Taux d'insertion : Prochainement renseigné.

41 apprenants en 2021

Lieu de formation

Marseille – 04 91 07 75 18 | maritime@acpm.eu

Contacts | Adresses | Accessibilité : [Consulter nos sites](#)

Handicap : Un référent handicap est disponible pour toutes adaptations pédagogiques spécifiques « handicap » et pour plus de renseignements.



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & D'ADAPTATION DE PARCOURS

| Délais d'inscription : 2 semaines

i : Adaptation pédagogique possible

| Recrutement :

- Test des connaissances générales
- Test des connaissances techniques
- Mise en situation
- Entretien d'analyse des acquis, adéquation du projet et besoins formatifs

| Documents à fournir : Nous consulter.

| Possibilité de valider un/des blocs de compétences séparément

IMPORTANT Chaque bloc de compétences est décliné par un ou plusieurs modules de formation qui comporte(nt) tous les savoirs et apprentissages liés au(x) compétence(s) visée(s). Il n'existe aucune équivalence or bloc de compétence de la certification déjà acquis. L'évaluation de l'ensemble des modules de compétences est validée par la délivrance d'attestations de suivi avec succès de la Direction Interrégionale de la Mer.

COMPÉTENCES #S1 – Certificat de Qualification Avancée à la Lutte contre l'Incendie - Formation initiale

Théorie	14 h	
Pratique	18 h	
Total	32 heures	824 €

> Attestation de compétences

Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation

Délivrance du Certificat QALI, sous conditions de validation, par la DIRM

Total de la formation 32 heures 824 € TTC
Total en Intra Nous consulter

Financement Contrat Apprentissage

Financement CPF

